

Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins
Commune de Bresnay

20/03/2026-01

Date de convocation :
16/03/2026

Date d'affichage :
16/03/2026

Nombre de membres :
En exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
dont Pouvoirs : 1

Présents :
ALBONESH Aurélie
ALLIX Christian
CHERVIER Alain
DARBELET Annick
DJAFRI Françoise
DUBUISSON Pierre
MACHURON Aurélie
MARION Clément
ORAIN Pauline
SLOMA Pascale

Excusé :
JAMET Guillaume

Absent : /

Secrétaire de séance :
DUBUISSON Pierre

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture :

Le

Et publication du :
.....

Le 20 mars 2026, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de la doyenne.

OBJET : Election du maire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

La présidente Mme DJAFRI Françoise, la doyenne d'âge, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections. Les membres du conseil municipal choisissent pour secrétaire Monsieur DUBUISSON Pierre et pour secrétaire auxiliaire Monsieur THIÉRY Benoit.

La présidente fait un appel à candidature, Monsieur Alain CHERVIER se porte candidat.

Élection du maire :

Premier tour de scrutin

La présidente, après avoir donné lecture des articles L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- Monsieur Alain CHERVIER : 11 voix

Monsieur Alain CHERVIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, et a été installé.

Monsieur Alain CHERVIER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

La présidente, doyenne d'âge,



Françoise DJAFRI



Fait et délibéré à la salle du conseil en la Mairie de Bresnay,
les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre, sont les signatures.

Le secrétaire de séance :

